

Journées d'étude "AQUACULTURE EXTENSIVE ET REPEUPLEMENT" - Brest, 29-31 mai 1979
Publications du CNEXO, série : Actes de Colloques, N° 12, 1981, p. 33 à 42

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : LA BAIE DE SAINT BRIEUC

R. NICOLAS, E. MORIZE, R. ROHAN

Comité d'Expansion des Côtes-du-Nord – 22000 SAINT-BRIEUC

ABSTRACT

— *The application of a model of stock management is difficult because the imperatives of long-term development are often conflicting with short-term interests of the fishermen. That has been the reason for setting up a field group under the responsibility of the Comité d'Expansion des Côtes-du-Nord.*

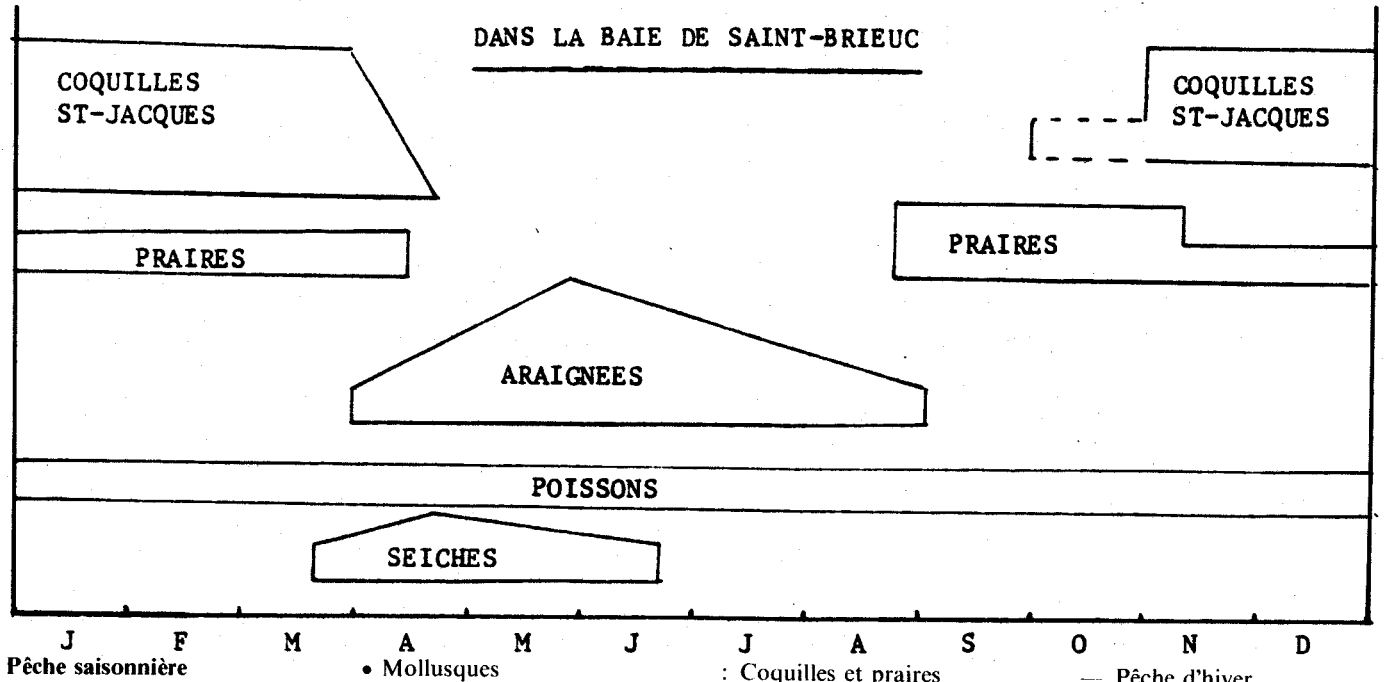
The document presents two examples of these difficulties to apply the biological results. The first concerns the management of the existing resources with the limitation of fishing effort, the establishment of a catch quota and a non fishing area. The second describes the natural spat collection system adapted to the local environment which has to produce a significant number of juveniles for restocking purpose. —

Le modèle de développement, exposé par D. BUESTEL et dérivé du modèle japonais, prévoit une augmentation et une amélioration du stock naturel, ainsi que sa gestion rationnelle. Mais son application présente de nombreuses difficultés parce que, d'une part, la technique du repeuplement n'en est en France qu'à ses débuts et que, d'autre part, les impératifs du plan de développement rentrent souvent en conflit avec les besoins immédiats des professionnels, ce qui tend à les opposer aux démarches scientifiques. Les différences de langage et d'information s'ajoutant, il se crée un fossé entre ces deux pôles, qui ne se comble que lorsque les scientifiques deviennent des hommes de terrain et que, par ailleurs, une coordination est assurée par des professionnels. Cependant, à ce stade d'organisation, le modèle "intervention scientifique dans la profession" est encore imparfait, en ce sens qu'il lui manque un rouage. Deux exemples permettront de le mettre en évidence.

Dans la fixation de la date d'ouverture de la pêche à la coquille, il y a antagonisme entre le calendrier traditionnel, rempli de fin mars à octobre par d'autres pêches, comme celle de la seiche, du crabe ou du homard, et l'intérêt présenté par un décalage de la saison de la coquille St-Jacques, où l'on valoriserait le produit par des ventes en fin de saison (tabl. 1, 2 et 3).

Dans la possibilité d'augmentation du stock et de son exploitation présentée par les techniques de captage et de repeuplement, les professionnels perçoivent *a contrario* les problèmes de commercialisation qui se poseront. Le réflexe est de penser aux excédents éventuels et leurs conséquences sur les prix et non à une meilleure maîtrise des approvisionnements par un contrôle de la ressource propre.

**CALENDRIER DE PECHE
DANS LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**



J F M A M J J A S O N D

• Mollusques

• Crustacés

: Coquilles et praires
Seiches

: Araignées
Homard
Tourteaux

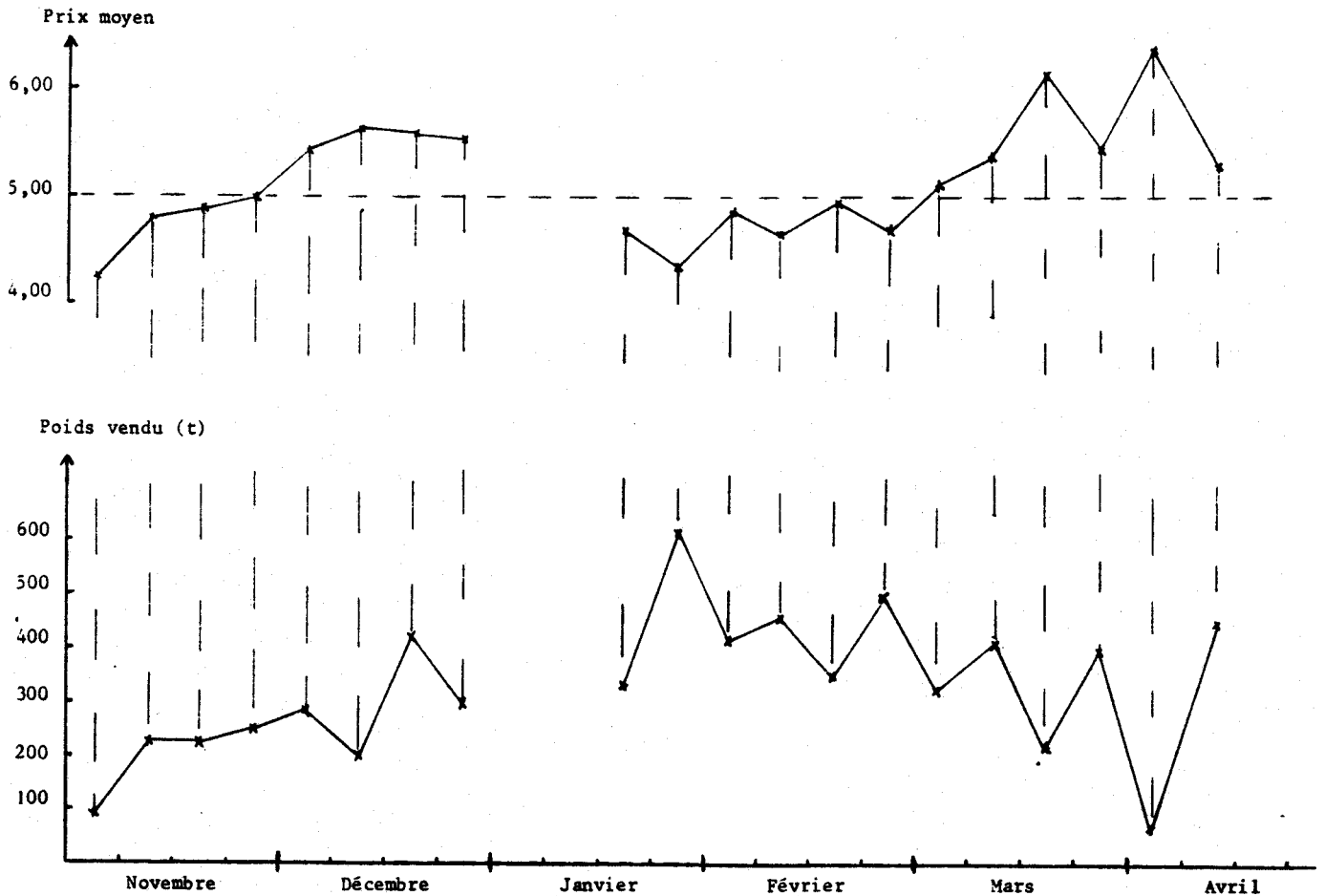
— Pêche d'hiver
— Pêche de printemps
— Pêche de printemps
— Pêche d'été
— Pêche essentiellement de printemps et d'été

Pêche non saisonnière : poissons, avec un maximum de pêcheurs l'été.

M.J. MATRINGE

Source : "La pêche en baie de St-Brieuc"

Juin 1979.



COQUILLES ST-JACQUES

Campagne 1978-1979

M.J. MATRINGE

Source : "La pêche en baie de St-Brieuc"

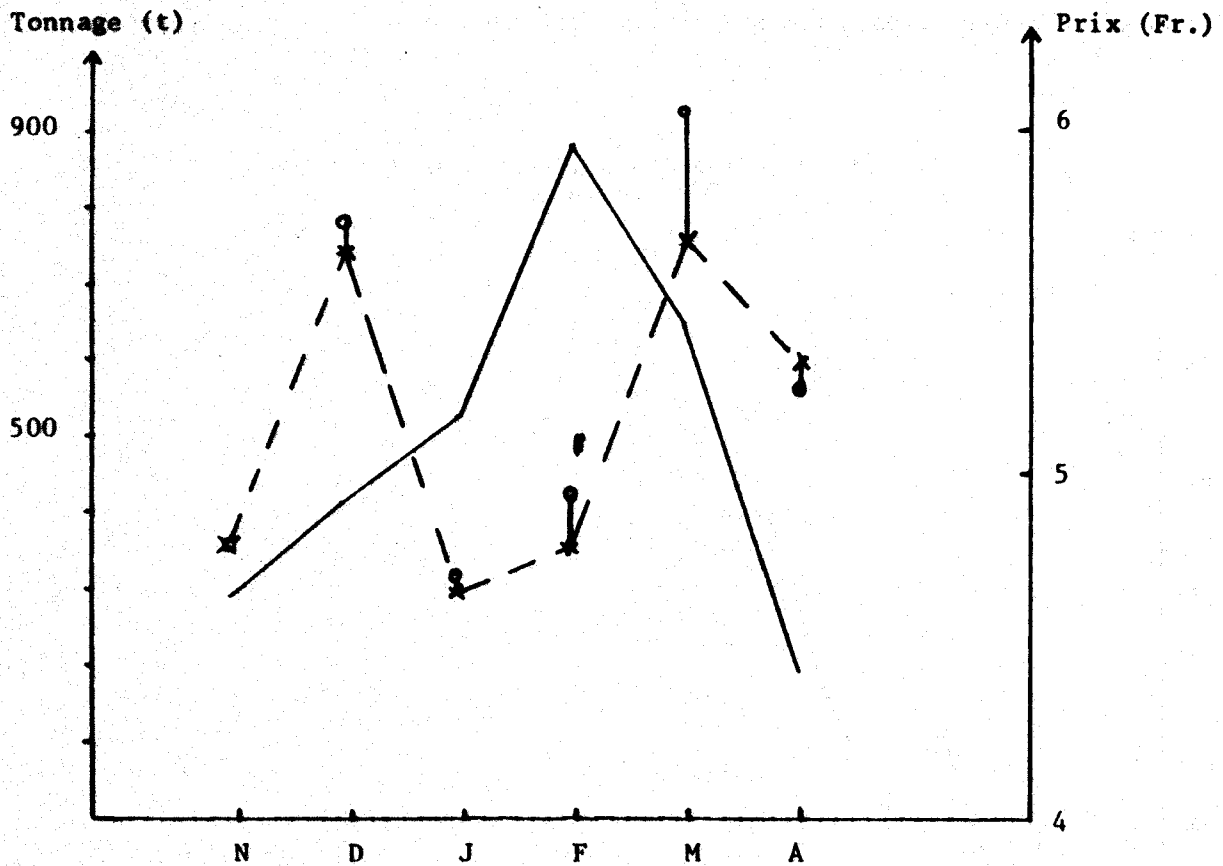
Juin 1979.

VENTES PAR SEMAINE

(Source : criées des C-du-N) Tableau 2

ACHATS SIEM

MOIS	% du tonnage total	Tonnage	% du Tonnage vendu en criée	Prix moyen d'achat	Prix moyen criée
NOVEMBRE	9,9	292	37	4,71	4,71
DECEMBRE	14,0	410	34	5,43	5,54
JANVIER	18,0	524	55	4,50	4,51
FEVRIER	30,0	877	44	4,60	4,85
MARS	22,0	648	63	5,50	5,84
AVRIL	6,0	180	40	5,17	5,26
TOTAL	100	2 932	46	4,98	5,12



O Prix moyen criée
 x Prix moyen achat SIEM
 Ecart entre ces deux prix

— Achats SIEM
 - - - Prix d'achat SIEM
 (Sec. Chambre de Commerce)
 M.J. MATRINGE

Source : "La pêche en baie de St-Brieuc"
 Juin 1979.

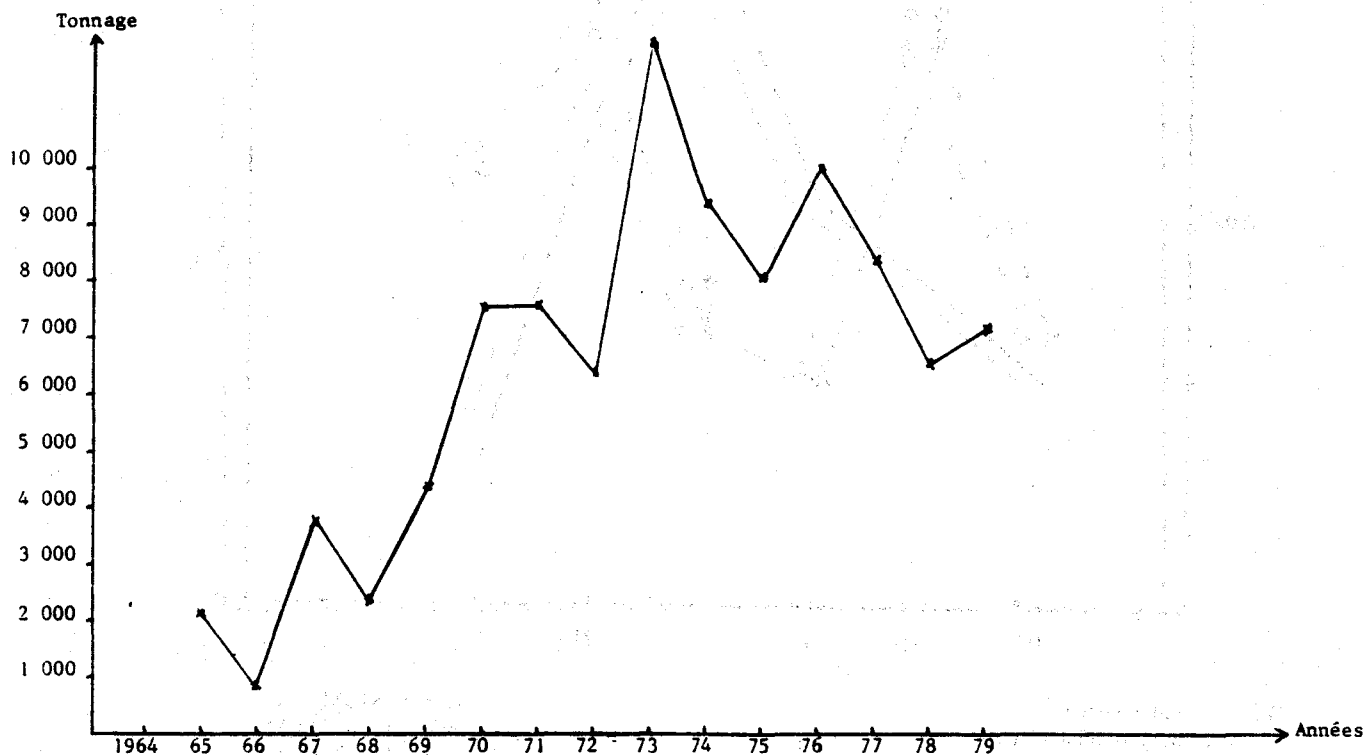
Tableau 3

Ces deux cas illustrent les difficultés rencontrées par les pêcheurs pour avaliser, au stade de la commercialisation, ce que leur apportent les scientifiques. Le rouage manquant est donc une *“structure de terrain”* faisant la liaison entre, d’un côté, les organismes scientifiques qui émettent des idées, cherchent des modèles de gestion et font progresser la partie théorique et, d’un autre côté, un groupe capable de démontrer la compatibilité du modèle de développement avec la structure d’exploitation existante, de façon à lui permettre d’évoluer dans la bonne direction. Le rôle de cette *“structure de terrain”* est donc de faciliter le passage du stade expérimental au développement proprement dit, avec une phase intermédiaire de pré-développement. Elle doit par là résoudre les problèmes techniques qui surgissent lors du passage en *“vraie grandeur”*, et également surveiller l’action sur le stock.

En 1977, sur une demande du Conseil Général des Côtes-du-Nord au Comité d’Expansion Economique, et en accord avec les professionnels, un plan de développement pour la baie de St. Briec a été envisagé. Pour en permettre la mise en pratique, et selon le modèle *“intervention scientifique dans la profession”* qui vient d’être exposé, il a été créé une équipe de terrain qui comprend actuellement un animateur, un biologiste et deux techniciens. Ce plan de développement prévoit deux étapes.

Dans un premier temps, il s’agit d’établir le niveau actuel de gestion du stock. Commencé dans les années 60, le développement de la baie de St Briec a atteint une apogée en 1973 avec une production de 15.000 T (tabl. 4). Corrélativement, la flotte de pêche s’est agrandie, de façon rapide et peu contrôlée, jusqu’à atteindre 400 à 450 bateaux. Cette escalade a amené les pêcheurs à prendre des mesures visant à limiter la pression de pêche : instauration de journées et d’heures de pêche, puis, à partir de 1973, de licences. Malgré ces précautions, il apparaît que l’effort de pêche continue à augmenter et n’est toujours pas adapté aux ressources naturelles qui, elles, fluctuent chaque année (tabl. 5, 6).

PRODUCTION DE COQUILLES ST-JACQUES
EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

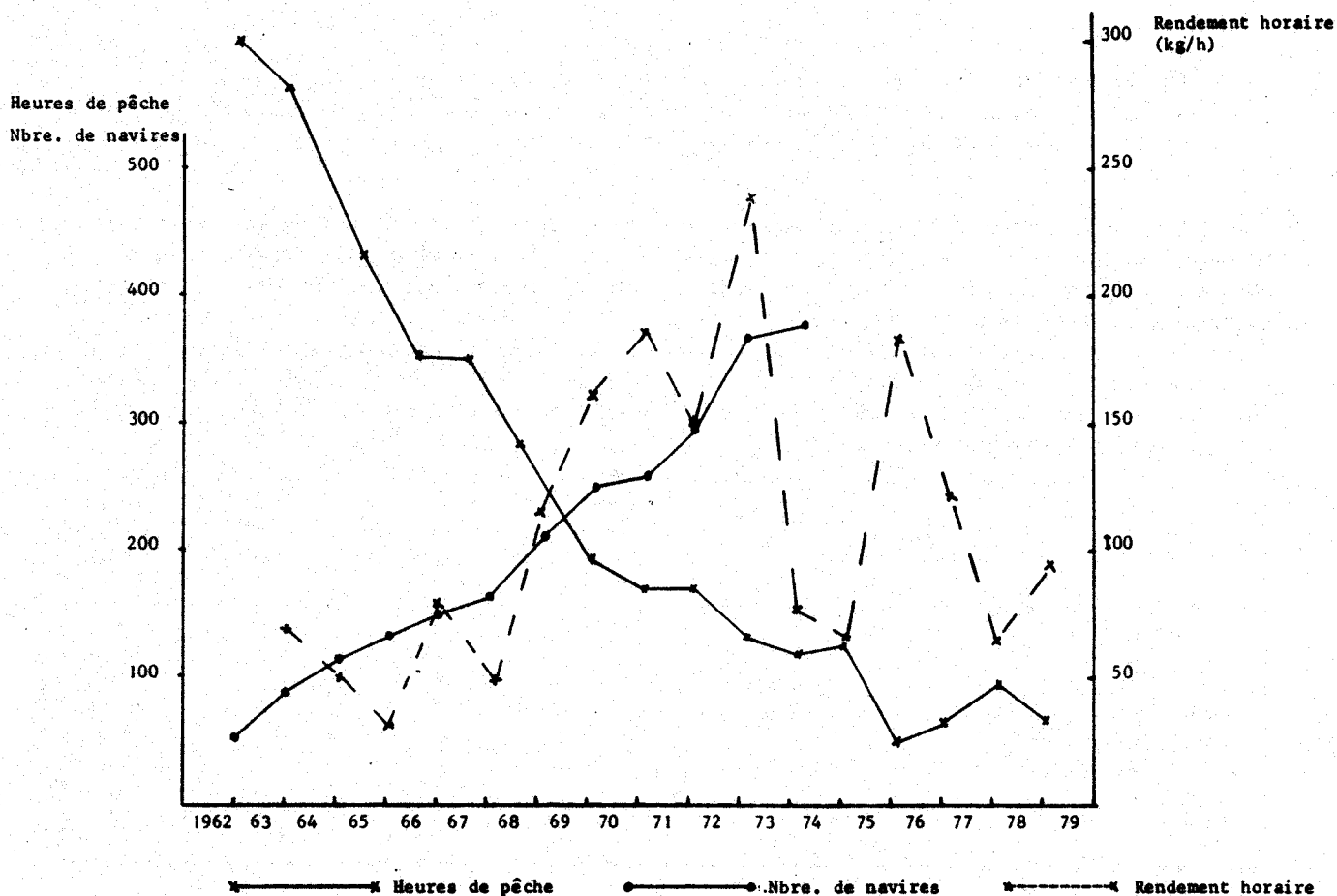


(Source : Direction des Affaires Maritimes de Bretagne-Vendée)

Tableau 4

M.J. MATRINGE

Source : *“La pêche en baie de St-Brieuc”*
Juin 1979.



M.J. MATRINGE
 Source : "La pêche en baie de St-Brieuc"
 Juin 1979.

Tableau 5

GESTION DE LA RESSOURCE DE COQUILLES ST-JACQUES

Dates d'ouverture	Total des heures de pêche	Nombre de navires	Production (t)	Rendement horaire (t)
du 1.10.1962 au 15.05.1963		56	750	
du 1.10.1963 au 30.04.1964	600	90	2 500	70
du 15.10.1964 au 15.04.1965	560	115	2 100	50
du 15.10.1965 au 18.03.1966	430	130	900	30
du 7.11.1966 au 20.04.1967	350	160	2 000	60
du 4.11.1968 au 10.04.1969	260	210	5 500	125
du 3.11.1969 au 23.04.1970	190	250	8 500	170
du 16.11.1970 au 31.04.1971	170	257	7 500	195
du 2.11.1971 au 13.04.1972	170	293	7 000	159
du 6.11.1972 au 12.04.1973	130	368	12 000	260
du 5.11.1973 au 18.04.1974	120	380	9 000	75
du 00.00.1974 au 00.00.1975	126	?	8 000	63
du 3.11.1975 au 26.03.1976	55	?	10 000	182
du 2.11.1976 au 14.04.1977	71	?	8 500	120
du 21.11.1977 au 04.04.1978	100	466	6 500	65
du 6.11.1978 au 6.04.1979	73	466	6 800	93

M.J. MATRINGE
 Source : "la pêche en baie de St-Brieuc"
 Juin 1979.

Tableau 6

Ce type de situation serait viable dans un système présentant à la fois une ressource très importante, une possibilité de freiner la ponction et un volant de reproduction, permettant de renouveler le gisement. Mais qu'advient-il si, au contraire survient, une période creuse amenuisant les ressources ?

Cet état de chose, ajouté au fait que la technique de repeuplement ne peut pas encore constituer immédiatement un outil de gestion, parce qu'elle n'est pas pleinement maîtrisée, a conduit à choisir comme premier objectif du plan de développement **le freinage de l'effort de pêche et la stabilisation de la production**. D'ailleurs, le scénario d'une période creuse est précisément celui qui se déroule en ce moment dans la baie, comme l'a indiqué BUESTEL. La reproduction en 1976 a été excellente et le stock qui en a découlé a commencé à être exploité en 1978-1979. Par contre, en 1977 et en 1978, la reproduction a été très mauvaise et les deux saisons à venir exploiteront un stock qui n'aura été renouvelé que marginalement.

ANNÉE REPRODUCTION		RECRUTEMENT AVANT SAISON (T)	STOCK SUR LE FOND AVANT SAISON (T)	PECHE (T)	RESTE (T)
1973	très bonne				
1974	très mauvaise				
1975	mauvaise	25 000	28 000	12 000	16 000
1976	très bonne	2 000	18 000	8 000	10 000
1977	très mauvaise	2 000	12 000	7 000	5 000
1978	très mauvaise	15 000	20 000	7 000 (quota)	13 000
1979	?	2 000	15 000	7 000?	800
1980	?	2 000	10 000	7 000?	3 000
1981	?	x	3 000 + x		

Source : Comité d'Expansion Economique des Côtes du Nord
"Plan de développement - Etat d'avancement 1978".

Comme il s'est avéré de plus, au cours de sondages en 1978, que la production de 1976 n'avait pas donné le recrutement escompté, il a fallu prendre des mesures pour étaler sur trois ans l'exploitation du stock 1978. Sur la base d'une estimation de sa valeur à 20 000 T, un quota annuel de 7 000 T a été fixé. A cette mesure de protection immédiate s'est ajoutée l'instauration d'une zone interdite à la pêche, destinée à favoriser une reconstitution des réserves. Car il faut, non seulement conserver une certaine densité de coquilles sur le fond, mais encore protéger du dragage celles qui n'ont pas la taille commerciale.

A cette proposition, les professionnels ont réagi de façon mitigée. S'ils ont sérieusement contesté les chiffres avancés en matière de mortalité des jeunes dûe à la drague, ils ont reconnu que dans la zone de Caffa s'observe régulièrement une forte concentration de petites coquilles, de sorte que cette partie de la baie est considérée comme une frayère. L'idée d'un **cantonnement** étant donc malgré tout jugée favorable à la protection du gisement, elle a été adoptée, peu de temps avant l'ouverture. Deux conditions ont cependant été posées : l'existence d'une surveillance efficace, et celle d'un balisage précis. La condition nécessaire à la réussite de l'opération étant que le cantonnement soit respecté, il fallait obliger au départ les pêcheurs à éviter la zone et ensuite empêcher qu'un petit nombre d'entre eux n'aillent piller la réserve au détriment de la majorité.

L'équipe de terrain n'a pu se charger que de la mise en place du balisage, à cause du peu de temps dont elle disposait. Il lui a fallu en quinze jours passer toutes les commandes de matériel et coordonner les opérations de pose des bouées. Elle n'a pas pu assurer son rôle promotionnel et informatif, qui a été tenu par les relais professionnels, tant lors des discussions au sujet du cantonnement, que par la suite, lorsqu'il a fallu prévenir tous les pêcheurs. En leur transmettant les données scientifiques dont découlait la compréhension de l'utilité du cantonnement, ils ont eu une action déterminante. Mais les difficultés qui se sont présentées montrent la nécessité de progresser par étapes et indiquent les efforts qui restent à faire pour instituer une gestion rationnelle dans la baie.

Quoiqu'il en soit, le cantonnement a été accepté et relativement bien respecté ; il reste à en préciser les effets. Se traduiront-ils en termes de prix à la vente, puisqu'en 1979-1980 seront pêchés

des animaux de trois ans ? Y aura-t-il une répercussion non négligeable sur le stock et ses capacités de reproduction ? Dans l'hypothèse de réponses positives, le principe de la réserve entrera dans les mœurs et un pas aura été franchi. Mais il reste encore à éviter une ouverture brutale du cantonnement, qui provoquerait des débarquements massifs de coquilles en un court laps de temps, un effondrement des cours et, par voie de conséquence, un discrédit du principe d'une zone de réserve, en même temps que des relais professionnels, de l'équipe de terrain ou des scientifiques.

Quand, au terme de la première étape, le stock est stabilisé, il reste à l'accroître, ce qui est l'objectif de la deuxième étape. Le passage par une phase de prédéveloppement permet l'accumulation de données techniques, économiques et sociales avant le véritable développement. Car si, au stade expérimental, les problèmes de faisabilité, durée, difficultés et coût des opérations, sont secondaires, ils deviennent primordiaux une fois les données scientifiques acquises. Qu'en est-il dans le cas de la baie ?

L'action de repeuplement repose sur le captage de naissain au moyen de collecteurs et sur son prélevage jusqu'à un stade permettant son semis avec de bonnes chances de survie. Les collecteurs doivent être posés quinze jours après la ponte et récupérés à l'automne pour recueillir le naissain fixé, suffisamment tôt pour anticiper les premières tempêtes ou l'ouverture de la pêche. Après avoir été trié, le naissain retourne en mer pour un prélevage en paniers suspendus. La validité de ce processus ayant déjà été démontrée par les scientifiques, il s'agit maintenant de mettre au point le matériel qui permettra de l'appliquer à l'échelle du gisement.

Il existe différents types de collecteurs et seul l'essai en vraie grandeur a permis d'en définir le meilleur. Les filières de fond de 400 m à 300 collecteurs (fig. 1) se sont avérées trop volumineuses, et le choix s'est porté sur les filières flottantes (fig. 2), de 350 m de long et portant 1 200 collecteurs, utilisées par les Japonais. Ce type de matériel autorise également le prélevage, mais présente l'inconvénient de requérir des fonds de 15 m, qui sont rares dans la baie, ou exposés aux intempéries du large, ou encore situés sur les zones de navigation. Il est conservé pour le moment avec des essais d'adaptation aux petits fonds. A cette fin, ont été créées les filières "filet" (fig. 3) : 200 m de long et 600 collecteurs, qui permettent une meilleure organisation de l'espace par rapport aux autres activités, comme la pêche ou la circulation des navires. De plus, dans des zones abritées et peu exploitées, elles pourraient servir au prélevage.

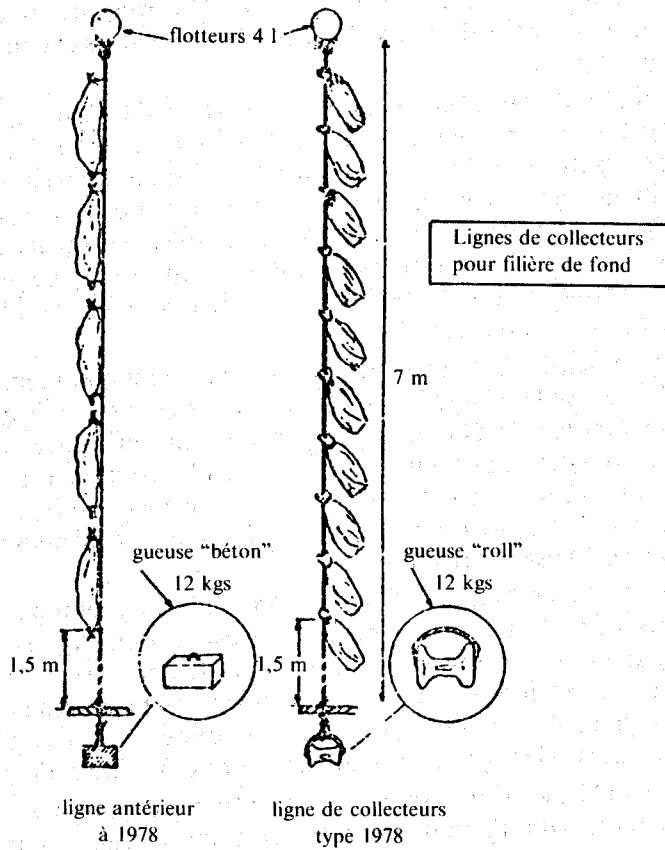
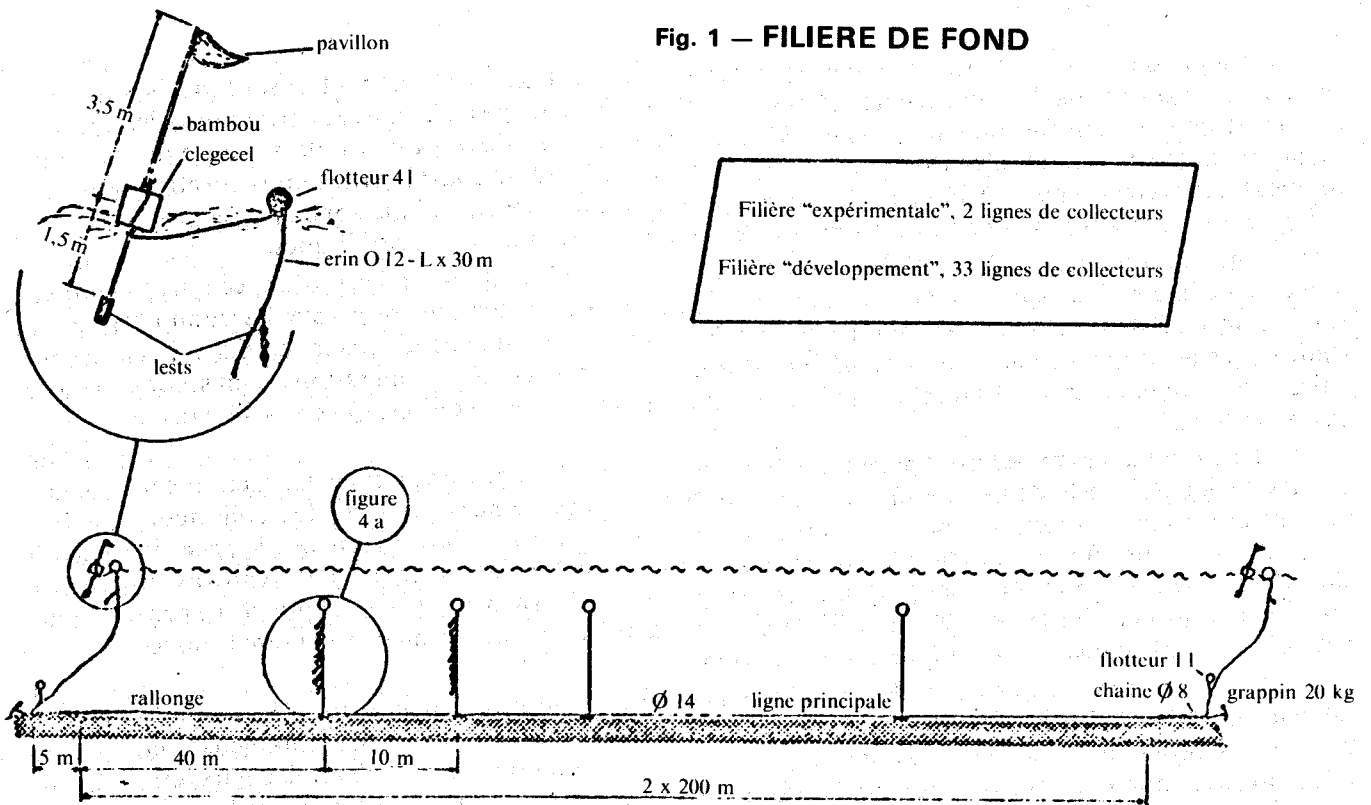
La méthode du tri du contenu des collecteurs a dû être rationalisée dès qu'il a fallu traiter 25 000 à 50 000 collecteurs. Le système employé en rade de Brest pour le pétoncle, et appliqué l'an dernier dans la baie, présente des contraintes très importantes. Il implique l'alternance de tri et de récupération de collecteurs, coûteuse en matériel, en temps et en main-d'œuvre (fig. 4). Avec le concours d'un industriel des Côtes-du-Nord, il a été mis au point une cuve à trois tamis pour le tri continu du contenu d'un grand nombre de collecteurs. D'autres adaptations secondaires par rapport à la phase expérimentale ont été nécessaires, de façon à rendre le système capable de travailler tel quel au stade du développement proprement dit.

A ce stade de prédéveloppement, l'action effective sur le stock peut commencer à être mesurée. En effet, si 50 000 collecteurs recueillent chacun 200 naissains, l'incidence sur le gisement sera de 500 à 1 000 T. De nouveaux travaux scientifiques doivent alors être entrepris pour la jauger précisément. C'est à partir de ce moment-là que les pêcheurs peuvent se rendre compte de l'utilité du repeuplement, même si son efficacité est encore faible. Cette prise de conscience conditionne le passage à l'ultime phase du plan de développement, grâce à un relais assuré par les organismes professionnels, sans lequel le projet est condamné à rester lettre morte.

Ainsi, on voit apparaître ce qui semble être la base d'un plan de développement d'une ressource telle que la coquille Saint-Jacques. Une équipe de terrain s'est mise en place et a établi les premiers ponts entre pêcheurs, scientifiques et économistes. Le peu de connaissances sur les mécanismes de la reproduction limite la gestion des ressources (prévisions possibles sur deux ans au maximum), et rend aléatoire le captage de naissain. De même, les données relatives à la commercialisation des captures ne permet pas de dégager une stratégie claire d'un "plan de pêche".

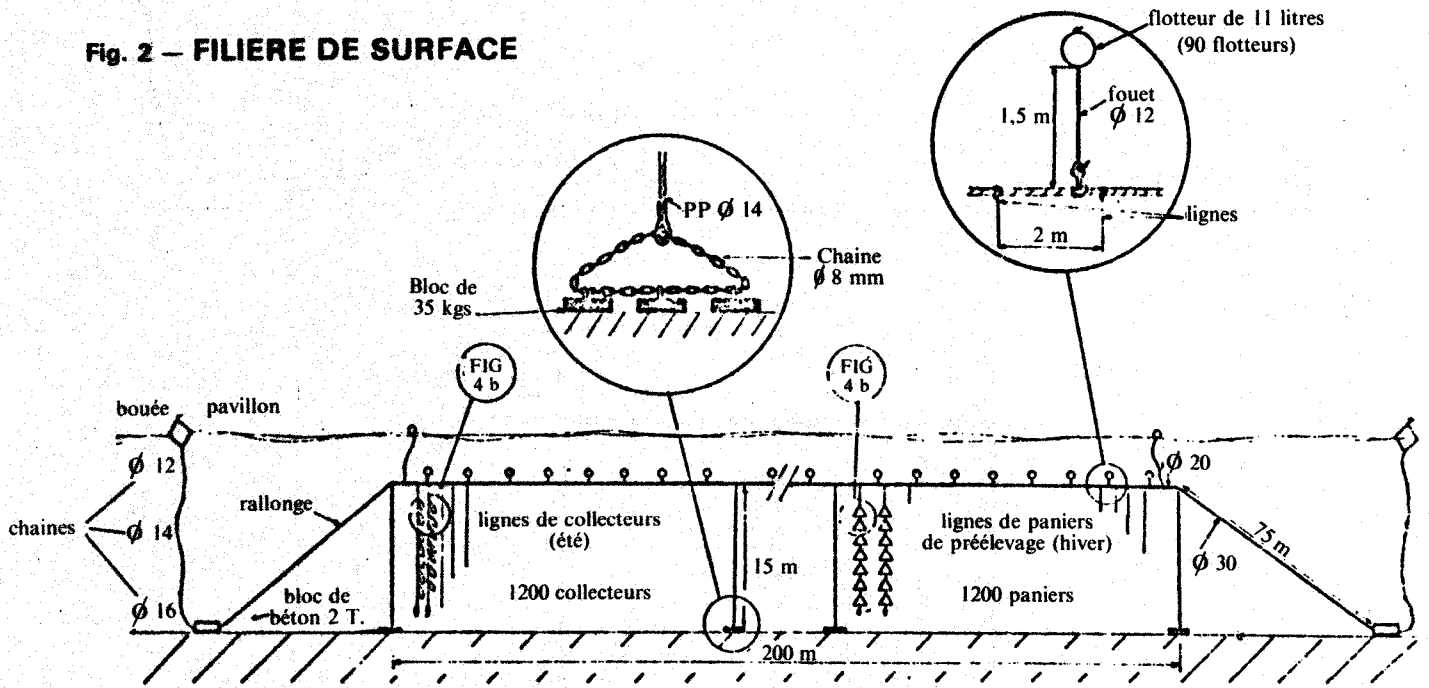
On voit donc apparaître un besoin croissant d'informations, de données à récolter, de contrôles de l'évolution de la pêche, afin qu'il y ait davantage d'éléments de choix au moment des décisions à prendre par les professionnels et leurs organisations représentatives. Mais c'est aussi conclure à une autonomie croissante du gisement puisque les motivations sont dictées par des adaptations aux conditions locales telles que calendrier des pêches, dates de ponte, d'apparition du corail, étendue du gisement.

Fig. 1 — FILIERE DE FOND

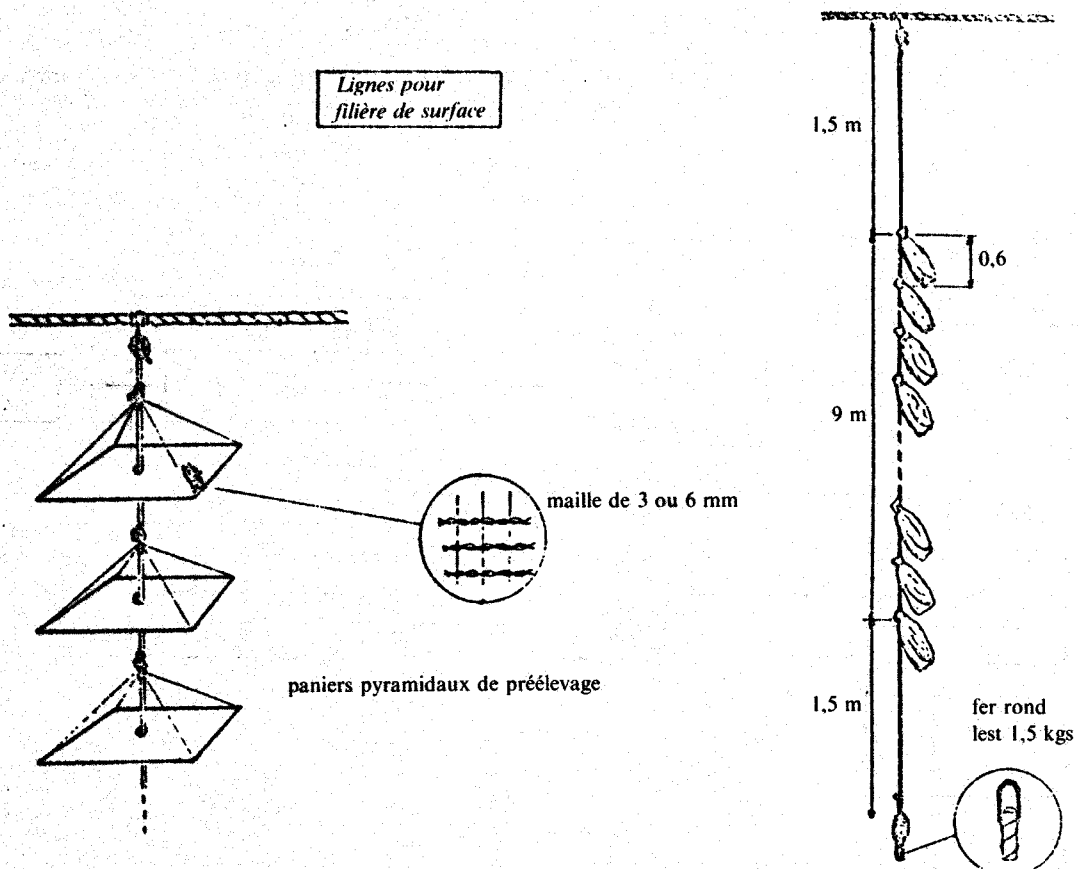


Source : "Baie de St.-Brieuc" Plan de développement - Etat d'avancement 1978.
Comité d'Expansion Economique
des Côtes-du-Nord.

Fig. 2 – FILIERE DE SURFACE

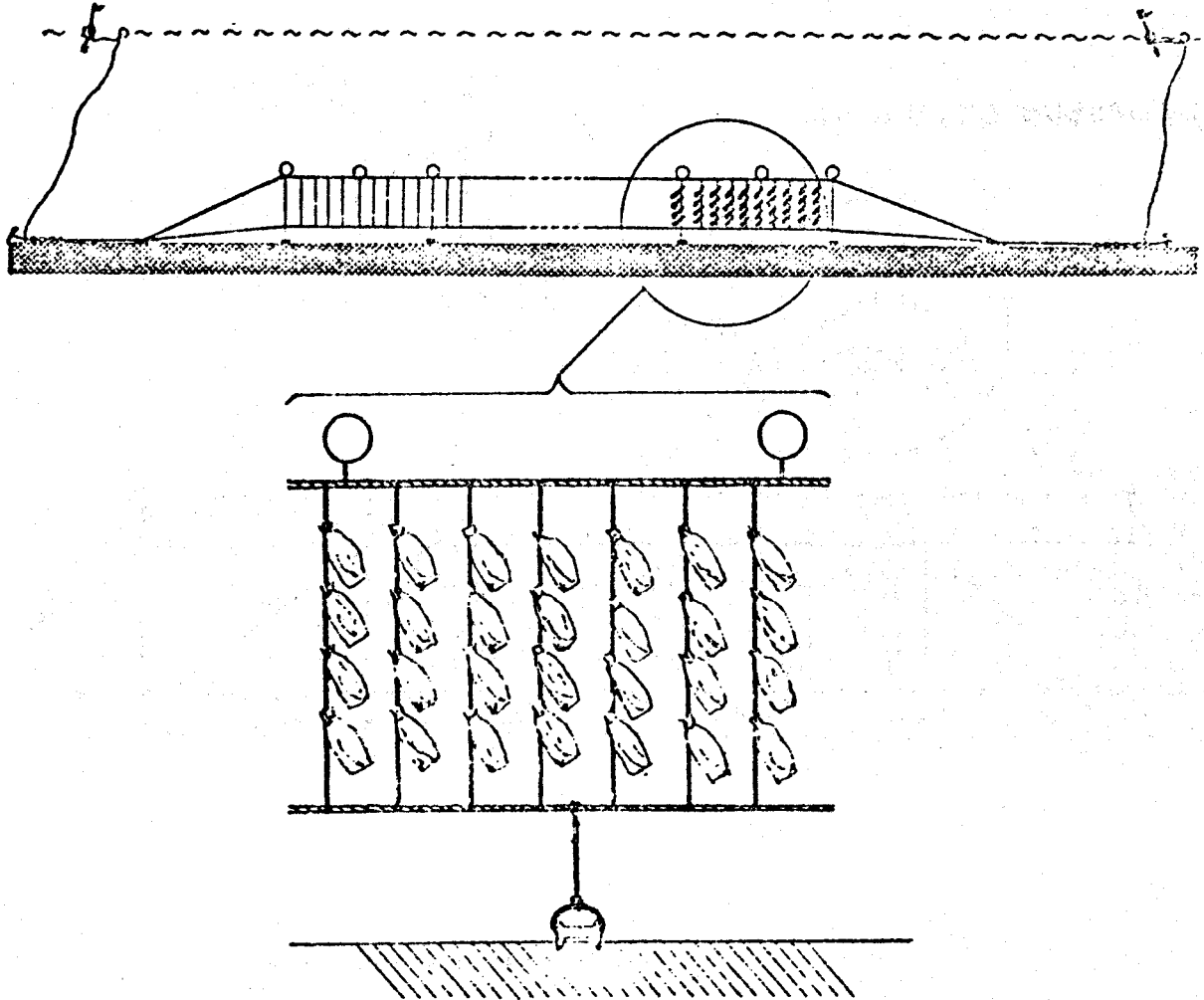


Lignes pour filière de surface



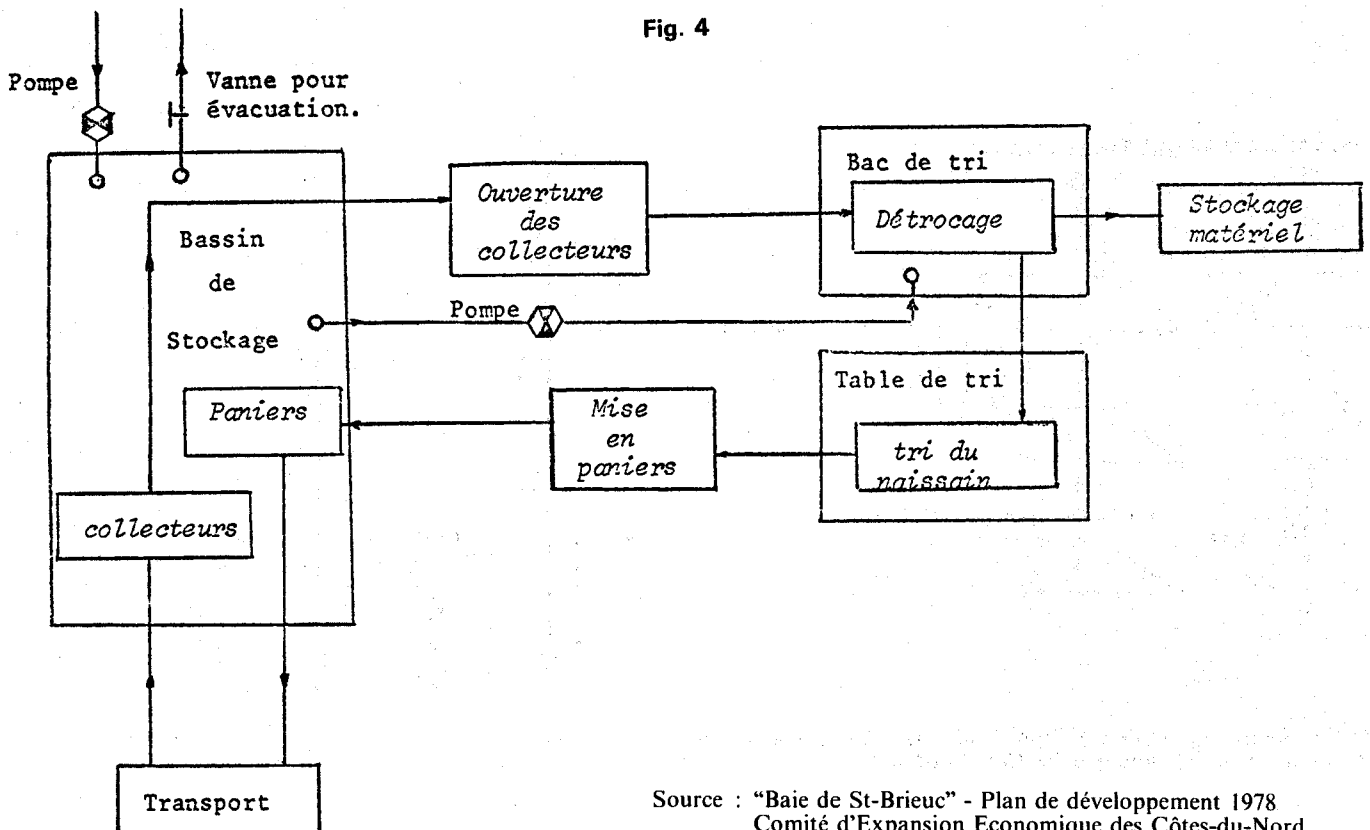
Source : "Baie de St-Brieuc" - Plan de développement : état d'avancement - 1978.
Comité d'Expansion Economique des Côtes-du-Nord.

Fig. 3 — FILIERE TYPE "FILET"



Source : Baie de St-Brieuc : Plan de développement - Etat d'avancement 1978.
Comité d'Expansion Economique des Côtes-du-Nord.

Fig. 4



Source : "Baie de St-Brieuc" - Plan de développement 1978
Comité d'Expansion Economique des Côtes-du-Nord.